

**DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS (Rhône)**

N° 20/2026

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le cinq mai deux mil vingt-six, à vingt heures, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles Perrin.

Présents : Laurence Renoux, Jean-Claude Desbat, Myriam Perrin, Alain Arnaud, Geneviève Foley, Marie-Claire Berrerd, Sandrine Bessenay, Mirabelle Rousset-Charensol, Ludovic Batteur, Charles Millot, Maryline Trichard, Adrien Carret, Laurent Duzelet, Damien Lamboley.

Jean-Claude Desbat a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 30 avril 2026

Objet : subvention section Jeunes Sapeurs-Pompiers

Monsieur Le maire présente la demande de subvention déposée en mairie après le vote du budget par l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers des Briades qui crée une section qui s'adresse aux enfants nés en 2014 et 2015. Dans le cadre de ce lancement, l'achat de tenues et de différents matériels est nécessaire pour la réalisation de cette mission.

Mr Le Maire propose d'octroyer une subvention à hauteur de 200 € à l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers des Briades au titre de l'année 2026.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal,

- **décide** d'accorder la subvention de 200 € à l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers des Briades au titre de l'année 2026.
- **dit** que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

PERRIN Jean-Charles,
Maire



DESBAT Jean-Claude,
Secrétaire de séance

Date de télétransmission en préfecture : 11/05/2026 Date de publication sur le site Internet : 11/05/2026
--